



Jean-Claude Apithy salue la victoire du duo Wadagni-Talata et la maturité du peuple béninois

N° 540 DU 17 AVRIL 2026

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATIONS, D'ANALYSES, D'INVESTIGATIONS ET DE PUBLICITÉS

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

RÉFORMES INSTITUTIONNELLES AU BÉNIN

Bicaméralisme : le duo gagnant

PAGE 09

NOMINATIONS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

PAGE 03

Djoghbénou accélère et délivre le parlement



PAGE 05

DIPLOMATIE / RENFORCEMENT DES RELATIONS BILATÉRALES



Le Roi Mohammed VI salue l'élection de Romuald Wadagni

RÉSULTATS DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE SUITE À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

PAGE 05

Victoire confirmée du duo WADAGNI-TALATA



RÉVOLUTION NUMÉRIQUE À LA CENA

PAGE 10



Des résultats en un temps record et des agents payés en 48 heures

APRÈS LA PROCLAMATION DES RÉSULTATS PROVISOIRES DU SCRUTIN DU 12 AVRIL 2026

Jean-Claude Apithy salue la victoire du duo Wadagni-Talata et la maturité du peuple béninois



Au lendemain de la proclamation des résultats provisoires de l'élection présidentielle par la Commission électorale nationale autonome (CENA), les réactions se multiplient au sein de la classe politique béninoise. En tête des messages, celui de l'ancien député Sèdôzan Jean-Claude Apithy, qui a adressé ses chaleureuses félicitations au duo victorieux formé par Wadagni et Talata, largement en tête à l'issue du scrutin du dimanche 12 avril 2026.

Dans sa déclaration, l'ex-élu de la 19^e circonscription électorale regroupant Porto-Novo, Adjara, Sèmè-Kpodji et Aguégus a salué le bon déroulement du vote, marqué par le calme et une organisation jugée satisfaisante. Pour lui, cette élection constitue une avancée significative dans l'enracinement de la démocratie béninoise.

Jean-Claude Apithy a également rendu un vibrant hom-

mage au peuple béninois, qu'il décrit comme « mature et engagé ». Selon lui, la forte mobilisation des citoyens témoigne non seulement de leur attachement aux valeurs démocratiques, mais aussi de leur volonté affirmée de contribuer au développement du pays.

Après avoir félicité les institutions impliquées dans l'organisation du scrutin, notamment la CENA, il a adressé ses encouragements au duo Wadagni-Talata pour la confiance placée en eux par les électeurs.

« Ce choix du peuple ouvre une nouvelle étape pour le Bénin », a-t-il souligné, exprimant l'espoir d'une gouvernance tournée vers le progrès, la stabilité et le renforcement des acquis démocratiques.

Emeric Joël ALLAGBE

MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOUE GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com
TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joël ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Emeric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)
Godfroy MISSAHOGBE (Journaliste)
Youssef Michel AVOCEGAMOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

NOMINATIONS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

DJOGBÉNOU ACCÉLÈRE ET DÉLIVRE LE PARLEMENT



À travers une série de nominations stratégiques aux postes clés de l'administration parlementaire, Joseph Djogbéno engage une dynamique de modernisation et de redressement du fonctionnement interne du Parlement. Une démarche saluée par le personnel, qui y voit les prémices d'une institution plus performante.

Le processus de réforme de l'administration parlementaire est désormais en marche. Le président de l'Assemblée nationale, Joseph Djogbéno, vient de franchir une nouvelle étape en procédant à la nomination de plusieurs responsables à des postes névralgiques. Sont concernés les fonctions de Secrétaire Général Administrative (SGA), de Secrétaire Général Administratif

Adjoint (SGAA), de Directeur de la Questure (DQ), de Directeur Adjoint de la Questure (DAQ) ainsi que de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP).

Ces nominations, loin d'être anodines, traduisent une volonté affirmée de renforcer l'efficacité administrative et de restaurer la rigueur dans la gestion des affaires parlementaires. Elles interviennent dans un contexte où l'exigence de transparence, de célérité et de professionnalisme devient de plus en plus pressante au sein des institutions publiques.

En interne, ces décisions suscitent un véritable vent d'optimisme.

Le personnel parlementaire, longtemps confronté à des

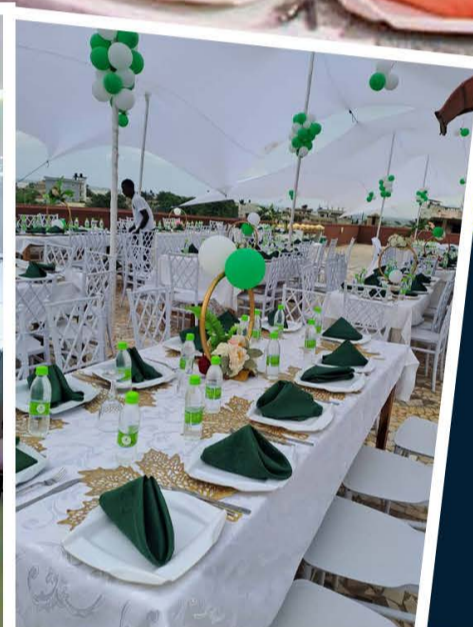
lenteurs et à des dysfonctionnements, exprime ouvertement sa satisfaction. Plusieurs agents saluent une approche méthodique et progressive, estimant que ces choix contribuent à « délivrer » l'administration parlementaire de pesanteurs anciennes.

Pour nombre d'observateurs, cette série de nominations marque le début d'une transformation en profondeur de l'Assemblée nationale. En repositionnant des profils jugés compétents à des postes stratégiques, le président Djogbéno entend visiblement imprimer une nouvelle culture de performance et de responsabilité.

Dans cet élan, le personnel parlementaire ne cache pas ses attentes. Il invite le président de l'institution à poursuivre sur cette lancée en engageant d'autres réformes structurelles, notamment en matière de conditions de travail, de formation continue et de digitalisation des procédures.

À travers ces actes, Joseph Djogbéno semble poser les bases d'un Parlement plus moderne, mieux organisé et davantage en phase avec les exigences de gouvernance contemporaine. Une dynamique qui, si elle se poursuit, pourrait durablement transformer le visage de l'institution.

Emeric Joël ALLAGBE



ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ? Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ✓ ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- ✓ SALLES CLIMATISÉES
- ✓ GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- ✓ GROUPE ELECTROGÈNE



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

DIPLOMATIE / RENFORCEMENT DES RELATIONS BILATÉRALES

Le Roi Mohammed VI salue l'élection de Romuald Wadagni



À la suite de son accession à la magistrature suprême du Bénin, Romuald Wadagni a reçu un message officiel de félicitations de Mohammed VI, traduisant l'excellence des relations entre Cotonou et Rabat.

Dans cette correspondance, le Souverain marocain adresse ses chaleureuses félicitations au nouveau chef de l'État béninois, tout en lui formulant ses vœux sincères de succès dans l'exercice de ses fonctions au service du développe-

ment du Bénin et du bien-être de son peuple.

Une coopération historique et dynamique

Le message royal met en lumière la solidité des relations entre le Maroc et la Bénin, fondées sur des liens d'amitié et de fraternité durables. Au fil des années, ces deux nations ont su bâtir un partenariat étroit, caractérisé par des échanges fructueux et des intérêts partagés.

Vers un partenariat renforcé et élargi

Au-delà des félicitations,

Mohammed VI réaffirme sa volonté de consolider davantage cette coopération stratégique. Il se dit pleinement disposé à travailler de concert avec Romuald Wadagni afin de donner un nouvel élan aux relations bilatérales, tout en élargissant leur champ d'action à l'échelle continentale.

Cette dynamique s'inscrit dans une vision commune de développement et d'intégration africaine, où le partenariat entre le Maroc et le Bénin pourrait jouer un rôle de levier important.

Youssef AVOCEGAMOU

RÉSULTATS DE LA COUR CONSTITUTIONNELLE SUITE À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Victoire confirmée du duo WADAGNI-TALATA

La Cour constitutionnelle a proclamé, ce jeudi 16 avril 2026, les résultats provisoires du scrutin présidentiel. Elle confirme l'élection du duo Romuald WADAGNI-Mariam TALATA avec un score sans précédent et un taux de participation estimé à 63,57 %.

La Cour constitutionnelle a rendu public, dans l'après-midi de ce jeudi 16 avril 2026, les résultats provisoires de l'élection présidentielle du 12 avril dernier. La haute juridiction confirme ainsi la tendance déjà annoncée, consacrant la victoire du duo Romuald WADAGNI-Mariam TALATA.

Une victoire largement confirmée

En validant les résultats du scrutin, la Cour constitutionnelle vient renforcer la crédibilité du processus électoral. Elle atteste de la régularité de l'ensemble des opérations de vote et consacre officiellement l'issue du scrutin présidentiel.

Avec près de 95 % des suffrages exprimés, le candidat Romuald

WADAGNI réalise un score qualifié d'historique dans le contexte du renouveau démocratique béninois. Cette performance électorale marque un tournant majeur, traduisant une adhésion massive des électeurs au projet porté par le duo WADAGNI-TALATA.

Une participation significative

Au-delà des résultats, la Cour constitutionnelle a également arrêté le taux de participation à 63,57 %, après consolidation des données électorales. Ce niveau de mobilisation apparaît comme un indicateur important de l'engagement des citoyens dans le processus démocratique.

Ce taux se rapproche de celui enregistré lors de l'élection présidentielle de 2016, estimé à environ 64 %, confirmant ainsi une dynamique de participation relativement stable au fil des scrutins.

Une légitimité renforcée

Cette forte mobilisation électorale vient conforter la légitimité du vainqueur. Elle traduit éga-



lement, selon les analyses, une capacité du candidat Romuald WADAGNI à fédérer une large partie de l'électorat autour de son projet de société intitulé « Plus Loin, Ensemble ».

Dans un contexte marqué par des attentes sociales et éco-

nomiques fortes, ce résultat consacre une victoire nette et ouvre une nouvelle séquence politique pour le Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE

Les résidences FENOOU



Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !

CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

LOISIRS, FÊTES ET DÉTENTE À PORTO-NOVO

L'ESPACE FIFAMÈ, VOTRE NOUVEL AIR DE FÊTE À ELONA HOUSE !

Pour toutes vos soirées en plein air, anniversaires, chill soirées et autres événements conviviaux, le promoteur de la salle ELONA HOUSE à Porto-Novo lance un nouveau concept : l'espace FIFAMÈ. Un cadre idéal, désormais ouvert à toute la population de Porto-Novo et des environs.

Porto-Novo se dote d'un nouvel espace de loisirs qui promet de marquer les esprits : l'espace FIFAMÈ, récemment mis à disposition par le promoteur de la salle ELONA HOUSE, bien connue pour accueillir des événements prestigieux dans la capitale.

Situé dans un environnement agréable et facilement accessible, FIFAMÈ offre un cadre spacieux, sécurisé et bien aménagé, parfait pour organiser des soirées en plein air, anniversaires, chill soirées, retrouvailles entre amis, petits concerts, afterworks et bien plus encore. Avec une atmosphère détendue et une ambiance chaleureuse, l'espace s'adapte aussi bien aux rassemblements festifs qu'aux moments de détente en famille ou entre collègues.

Que vous soyez un particulier, une association ou une entreprise, FIFAMÈ est l'endroit rêvé pour sublimer vos instants de convivialité à Porto-Novo.

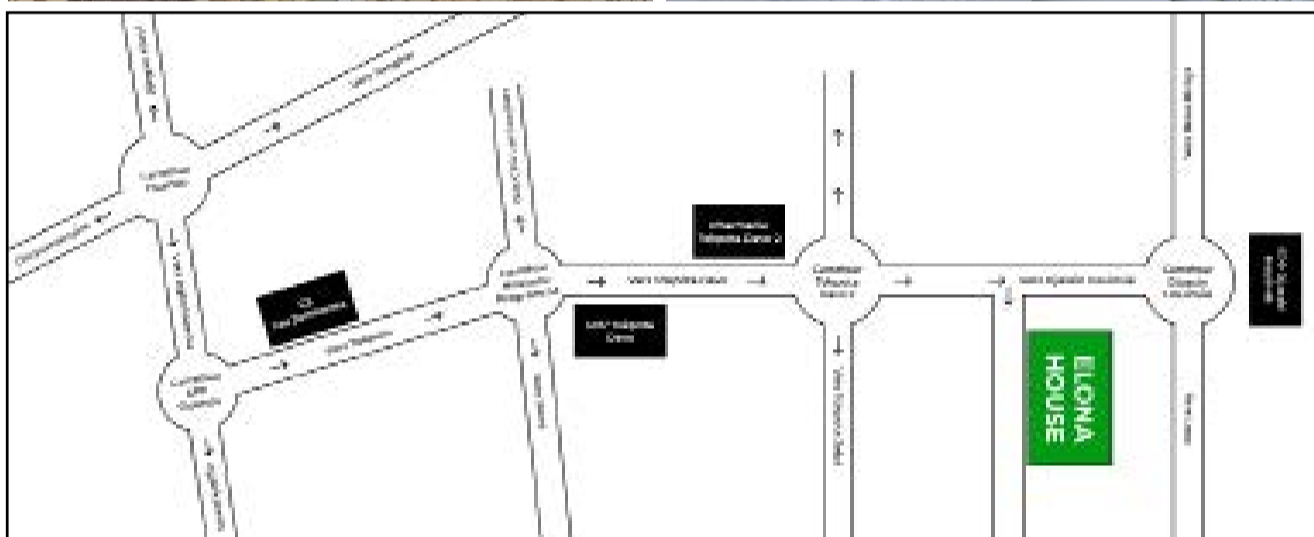
Réservez dès maintenant et offrez-vous l'expérience FIFAMÈ !

- Localisation : Salle ELONA HOUSE, Porto-Novo

- Contacts: 0144904640 / 0198904640

- Disponibilité : Tous les jours sur réservation

James Méryl ALLAGBE



PRÉSIDENTIELLE AU BÉNIN

Une victoire qui redéfinit le jeu politique

Le scrutin présidentiel du 12 avril 2026 ne se résume pas à une alternance classique ni à un simple verdict des urnes. Il marque un tournant, un moment de clarification politique où se dessine une nouvelle manière de faire et de penser le pouvoir au Bénin. En consacrant la victoire nette de Romuald Wadagni, les électeurs ont exprimé bien plus qu'un choix : ils ont validé une orientation, une méthode et une vision.

Un fait majeur a particulièrement retenu l'attention : la reconnaissance rapide de sa défaite par son principal adversaire. Dans un contexte continental souvent marqué par des tensions post-électorales, ce geste a renforcé l'image d'une démocratie béninoise apaisée et responsable. Il témoigne d'une maturité politique qui place les institutions au-dessus des ambitions individuelles.

Au-delà du résultat, cette élection révèle une dynamique profonde. Loin d'un vote mécanique en faveur de la continuité, les électeurs ont fait preuve d'exigence. Ils ont évalué les projets, comparé les offres politiques et exprimé des attentes claires. La victoire de Wadagni repose ainsi sur sa capacité à traduire un héritage en perspective crédible, à conjuguer stabilité et adaptation.

Entre continuité et renouvellement

L'un des enjeux centraux du scrutin résidait dans la gestion de l'héritage du pouvoir sortant. Les réformes engagées ces dernières années ont structuré l'action publique et redéfini les priorités économiques. Mais cet acquis constituait autant un atout qu'un défi : comment poursuivre sans reproduire, comment consolider sans figer ?

Wadagni a su se positionner sur cette ligne de crête.

Plutôt que de se présenter comme un simple héritier, il a incarné une forme de continuité renouvelée, capable d'intégrer les attentes sociales et les réalités du moment. Ce positionnement a trouvé un écho favorable auprès d'un électorat en quête d'équilibre entre rigueur et ouverture.

Une opposition responsable, un système renforcé

L'attitude du principal challenger restera comme l'un des faits marquants de cette élection. En acceptant sans délai le verdict des urnes, il a contribué à apaiser le climat politique et à consolider la crédibilité du processus démocratique.

Dans cette dynamique, les institutions électorales, la société civile et les observateurs ont également joué un rôle déterminant. L'ensemble du processus a donné l'image d'un système maîtrisé, perfectible certes, mais globalement fiable et respecté.

Le défi de l'incarnation

Désormais, une nouvelle étape s'ouvre pour Romuald Wadagni. Connue pour sa rigueur technocratique et sa maîtrise des dossiers économiques, il devra franchir un cap : celui de l'incarnation politique.

Car gouverner ne se limite pas à administrer. Il s'agit aussi de rassembler, d'inspirer et de donner du sens. Le défi sera de rendre les réformes lisibles et partagées, de transformer l'efficacité en adhésion, et la compétence en confiance durable.

Un signal pour le continent

Au-delà des frontières nationales, cette élection envoie un message fort. Elle rappelle que la démocratie repose autant sur les comportements que sur les règles. Elle montre qu'une com-



pétition politique peut être intense sans dégénérer, et qu'une défaite peut être reconnue avec responsabilité.

Le Bénin offre ainsi l'image d'un système où la légitimité ne se conteste pas systématiquement, mais se construit et se respecte.

Une histoire en construction

La victoire de Romuald Wadagni n'est pas une rupture brutale. Elle s'inscrit dans une continuité maîtrisée, tout en ouvrant des perspec-

tives nouvelles. Elle appelle désormais à une consolidation exigeante, à la hauteur des attentes exprimées dans les urnes.

Car en démocratie, le véritable test ne se joue pas seulement le soir du scrutin. Il se construit dans la durée, à travers les actes, les décisions et la capacité à répondre aux aspirations du peuple.

L'essentiel reste donc à venir.

Godfroy MISSAHOGBE

RÉFORMES INSTITUTIONNELLES AU BÉNIN

Bicaméralisme : le duo gagnant

À l'occasion de son investiture à la tête de la dixième législature, le 15 avril 2026, Joseph Djogbénu a livré une vision claire et apaisée de la nouvelle architecture institutionnelle du Bénin, marquée par l'instauration du bicaméralisme.

Loin de toute logique d'opposition, le président de l'Assemblée nationale insiste sur la complémentarité entre les deux chambres du Parlement. « L'Assemblée nationale et le Sénat forment un duo utile et fertile », a-t-il affirmé, appelant à une coopération harmonieuse au service de l'intérêt général.

Cette déclaration intervient alors que la mise en place progressive du Sénat continue d'alimenter les débats

au sein de l'opinion publique. Pour Djogbénu, cette réforme institutionnelle répond à une ambition majeure : rehausser la qualité du travail législatif, approfondir la réflexion politique et garantir une meilleure prise en compte des enjeux structurels de la République.

Dans cette dynamique, l'Assemblée nationale demeure le socle de l'expression de la souveraineté populaire, tandis que le Sénat vient enrichir le processus décisionnel par son expertise, notamment sur les questions liées aux territoires, à la gouvernance et à la stabilité institutionnelle.

À travers cette prise de position, le président du Parlement entend rassurer et



clarifier : la coexistence des deux chambres ne relève ni d'un doublon ni d'une rivalité, mais bien d'un mécanisme stratégique destiné

à consolider durablement l'État de droit.

Youssef AVOCEGAMOU

COOPÉRATION AFRICAINE DES RÉGULATEURS

Tchanou prend les rênes du Riarc



À Cotonou, le Réseau des instances africaines de régulation de la communication (Riarc) a officiellement changé de coordination. Michel Tchanou succède à Rosette Bessou-Houngnibo, appelée à faire valoir ses droits à la retraite, dans un contexte marqué par des enjeux stratégiques pour le secteur.

Le Secrétariat exécutif du Ré-

seau des instances africaines de régulation de la communication (Riarc) a connu, mercredi 15 avril 2026, une nouvelle étape de son fonctionnement avec la prise de fonctions officielle de son nouveau coordonnateur. À Cotonou, Michel Tchanou a été installé dans ses responsabilités, à la faveur de la confiance renouvelée du président de la Haute autorité de l'audiovisuel et de la com-

munication (Haac), également Secrétaire exécutif du réseau.

Il succède à Rosette Bessou-Houngnibo, qui quitte ses fonctions après vingt mois d'exercice, pour jouir de sa retraite. Lors de la cérémonie, la coordonnatrice sortante a livré un message empreint de reconnaissance, saluant l'accompagnement institutionnel et le soutien constant de ses collaborateurs. Elle a exprimé sa foi en la continuité du travail engagé, tout en formulant des vœux de réussite à son successeur.

Dans son intervention, Michel Tchanou a tenu à rendre hommage au parcours de sa prédécesseure, mettant en avant son engagement et les efforts consentis pour le rayonnement du réseau. Il a également exprimé sa gratitude à l'endroit d'Edouard Loko pour la confiance placée en lui, tout en affichant sa détermination à poursuivre et consolider les acquis.

Le nouveau coordonnateur a insisté sur la nécessité d'un en-

gagement collectif pour relever les défis à venir. Il a appelé les membres du Secrétariat exécutif à renforcer la synergie d'actions afin d'atteindre efficacement les objectifs assignés au réseau.

Structure clé du dispositif du Riarc, la Coordination du Secrétariat exécutif occupe une place stratégique. Placée sous l'autorité directe du président de la Haac, elle assure notamment la fluidité des échanges entre les instances membres, la préparation des rencontres statutaires, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'activités. Elle veille également à la gestion administrative et à la diffusion des informations à travers les supports du réseau.

Avec cette nouvelle dynamique impulsée à sa coordination, le Riarc entend renforcer son rôle dans la régulation de la communication à l'échelle africaine et consolider les mécanismes de coopération entre ses membres.

Youssef AVOCEGAMOU

RÉVOLUTION NUMÉRIQUE À LA CENA

Des résultats en un temps record et des agents payés en 48 heures



La modernisation du système informatique de la Commission Électorale Nationale Autonome marque un tournant décisif dans l'organisation des scrutins au Bénin. À l'occasion de la présidentielle du 12 avril, l'institution électorale a démontré l'efficacité de ses nouvelles solutions technologiques, avec la publication des résultats en moins de 24 heures et le lancement du paiement des agents électoraux en seulement 48 heures.

Pour la première fois depuis sa mise en place, la CENA a réussi à proclamer les résultats provisoires d'une élection présidentielle en un temps aussi court. Cette performance repose sur une plateforme innovante de

collecte, de transmission et de compilation électronique des données électorales. Conçue autour de modules fonctionnant à la fois en ligne et hors ligne, cette solution permet un suivi en temps réel des résultats issus des postes de vote jusqu'à leur consolidation au niveau des arrondissements.

Une chaîne de transmission rapide et sécurisée

Le nouveau dispositif a profondément transformé la gestion des résultats électoraux. Dès le dépouillement, les données sont progressivement transmises à la CENA via la plateforme numérique. Les feuilles de dépouillement et les résultats compilés

sont envoyés de manière sécurisée avant leur archivage physique, conformément aux exigences du Code électoral en vigueur.

Grâce à cette centralisation instantanée, la CENA dispose d'une visibilité complète et continue sur les résultats à l'échelle nationale, ce qui explique la rapidité inédite de leur proclamation. Par ailleurs, l'intégration d'un système de géolocalisation renforce la fiabilité du processus en garantissant que chaque opération de compilation et de transmission est effectuée depuis les sites autorisés. Un gage supplémentaire de transparence et de crédibilité.

Des agents électoraux payés en un temps record

Au-delà de la gestion des résultats, cette innovation a également permis de résoudre une problématique récurrente : les longs délais de paiement des agents électoraux. Désormais, grâce à la même plateforme, les informations relatives aux personnels mobilisés sont collectées et transmises dès le jour du scrutin.

Coordonnateurs d'arrondissement, membres des postes de vote, assistants et autres agents impliqués voient leurs données traitées en temps réel, facilitant ainsi le déclenchement rapide des paiements. Résultat : en seu-

lement 48 heures, près de 35 000 agents ont déjà perçu leurs émoluments via mobile money, frais de retrait inclus. Une avancée notable, comparée aux délais de plusieurs semaines, voire de mois, observés lors des précédentes élections.

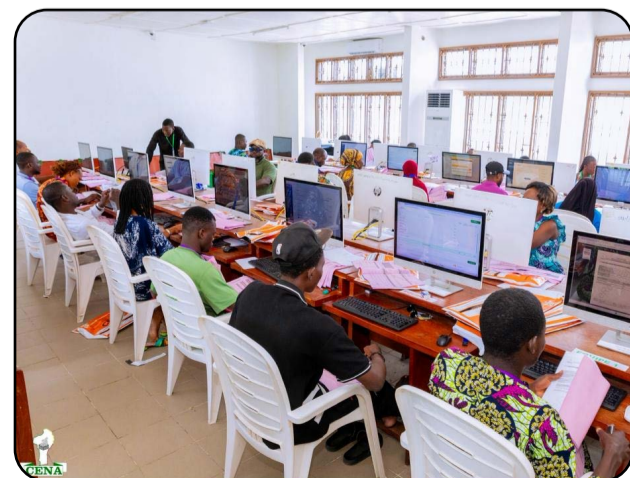
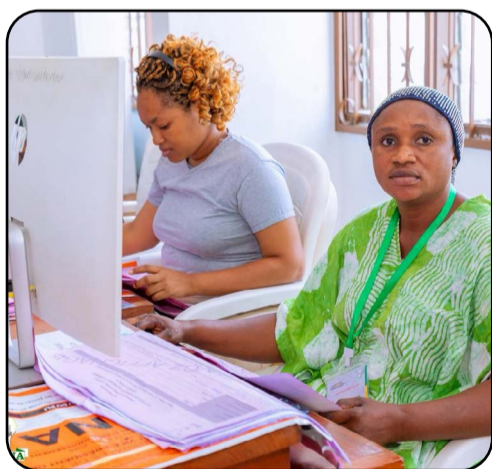
La finalisation complète des paiements est attendue dans un délai maximal de 72 heures après le vote, traduisant une volonté affirmée d'efficacité et de respect des engagements envers les acteurs du processus électoral.

Une avancée majeure pour la gouvernance électorale

Cette double performance illustre la transformation en profondeur de la CENA, désormais résolument engagée dans une dynamique de digitalisation de ses opérations. Elle témoigne également de l'impact des orientations stratégiques impulsées par son président, Sacca Lafia, appuyé par ses conseillers et une équipe technique fortement mobilisée.

En conjuguant rapidité, transparence et efficacité, la CENA pose ainsi les jalons d'un système électoral modernisé, capable de renforcer la confiance des citoyens et des parties prenantes dans les processus démocratiques au Bénin.

Emeric Joël ALLAGBE



RÉORGANISATION DU COMMERCE URBAIN À COTONOU

Dantokpa : les vendeuses entre satisfaction et vigilance



À marché Dantokpa, les vendeuses de tissu-pagne accueillent favorablement le projet de transfert annoncé par les autorités. Entre espoir d'amélioration des conditions de travail et souci de préserver leur cohésion, elles formulent des attentes claires pour une transition réussie.

Dans l'effervescence quotidienne du marché Dantokpa, principal pôle commercial de Cotonou, une nouvelle dynamique semble s'installer. Les vendeuses de tissu-pagne, installées au niveau du jardin, perçoivent dans leur futur relogement une perspective de renouveau après des années passées dans des conditions difficiles.

Sur ce site, les contraintes sont bien connues : insalubrité persistante, inondations en période de pluies,

installations précaires et manque d'infrastructures adaptées. Autant de réalités qui pèsent lourdement sur l'activité de ces commerçantes, souvent piliers économiques de leurs familles.

Face à cette situation, l'annonce du transfert vers un espace plus moderne suscite un réel soulagement. Au sein de leur association, les professionnelles du secteur saluent unanimement une décision qu'elles jugent salutaire. « C'est comme si l'on nous sortait enfin de conditions pénibles pour un cadre plus digne », confie une responsable, traduisant ainsi le sentiment général.

Entre reconnaissance et doléances

Si elles expriment leur gratitude envers les autorités pour l'attention

portée à leur situation, les commerçantes n'en restent pas moins vigilantes. Leur principale requête est claire : maintenir l'unité du groupe lors du redéploiement.

Pour elles, rester regroupées sur un même site est essentiel. À Dantokpa, le commerce du tissu-pagne repose sur un réseau solidaire, fondé sur la confiance, l'entraide et la complémentarité. Une dispersion risquerait, selon elles, d'affaiblir cet équilibre et de perturber leur activité.

Une organisation à préserver

Au-delà de l'aspect économique, c'est tout un écosystème qui est en jeu. La proximité entre vendeuses favorise l'attractivité commerciale, facilite les échanges et contribue à la fidélisation de la clientèle. Maintenir cette organisation apparaît donc comme un enjeu stratégique pour la pérennité de leurs activités.

Le report, un signal positif

Les vendeuses se félicitent également du report du calendrier initial du transfert. Cette décision est perçue comme une preuve d'écoute de la part des autorités et une opportunité de mieux préparer l'opération.

Elles espèrent que ce délai supplé-

mentaire permettra d'ajuster les modalités pratiques et de garantir une répartition équitable des nouveaux espaces. La priorité, insistent-elles, doit être accordée aux occupants actuels afin d'éviter toute injustice.

Modernisation et attentes

Ce projet s'inscrit dans une volonté plus large de modernisation des marchés au Bénin. L'ambition est d'offrir aux commerçants des infrastructures adaptées, sécurisées et fonctionnelles, capables de stimuler leur croissance.

Pour les vendeuses de tissu-pagne, cette transition représente une chance d'améliorer leurs performances économiques, d'élargir leur clientèle et de valoriser davantage leurs produits.

Mais elles restent convaincues d'une chose : la réussite du transfert dépendra avant tout d'un processus inclusif. Dialogue permanent, transparence dans l'attribution des espaces et prise en compte des réalités du terrain sont, selon elles, les conditions indispensables pour faire de cette réforme une réussite durable.

Youssef AVOCEGAMOU

FÊTE DE LA TABASKI 2026

Moutons hors de prix

À quelques semaines de l'Aïd el-Kébir, le marché du bétail s'enflamme. Entre raréfaction de l'offre, insécurité au Sahel et hausse des coûts logistiques, les prix des moutons atteignent des niveaux inédits, mettant à rude épreuve le pouvoir d'achat des ménages.

À peine la fête de l'Aïd-el-Fitr célébrée, les regards sont déjà tournés vers la Tabaski. Mais cette année, l'ambiance est loin d'être sereine sur les marchés à bétail. La hausse spectaculaire des prix des moutons suscite inquiétude et frustration chez de nombreux fidèles, confrontés à une réalité économique de plus en plus contraignante.

Sur les marchés, les constats sont sans appel : les prix ont parfois doublé en l'espace de quelques semaines. Des moutons autrefois accessibles entre 60 000 et 75 000 FCFA se négocient désormais entre 150 000 et 175 000 FCFA, voire davantage pour les plus

beaux spécimens.

Cette flambée s'explique d'abord par une contraction notable de l'offre. Dans plusieurs pays fournisseurs, notamment au Maroc et au Niger, les effets de la sécheresse ont lourdement impacté le cheptel. Les pâturages se raréfient, les coûts d'entretien augmentent, et la capacité de production locale s'en trouve fortement réduite.

À ces contraintes climatiques s'ajoute un facteur sécuritaire pré-occupant. Dans les zones sahéliennes, notamment au Mali, au Burkina Faso et au Niger, l'insécurité persistante complique considérablement les circuits d'approvisionnement. Les éleveurs et commerçants, confrontés aux risques liés aux déplacements, peinent à acheminer les animaux vers les grands centres urbains.

Par ailleurs, la hausse des prix du carburant et des aliments pour bétail renchérit le coût global de production. Entre transport onéreux



et alimentation plus coûteuse, chaque étape de la chaîne contribue à tirer les prix vers le haut.

Enfin, le caractère saisonnier de la demande accentue le déséquilibre. À l'approche de la Tabaski, les achats se concentrent sur une courte période, créant une pression immédiate sur une offre déjà limitée. Ce contexte favorise également la multiplication des intermédiaires, dont les marges successives alourdissent davantage

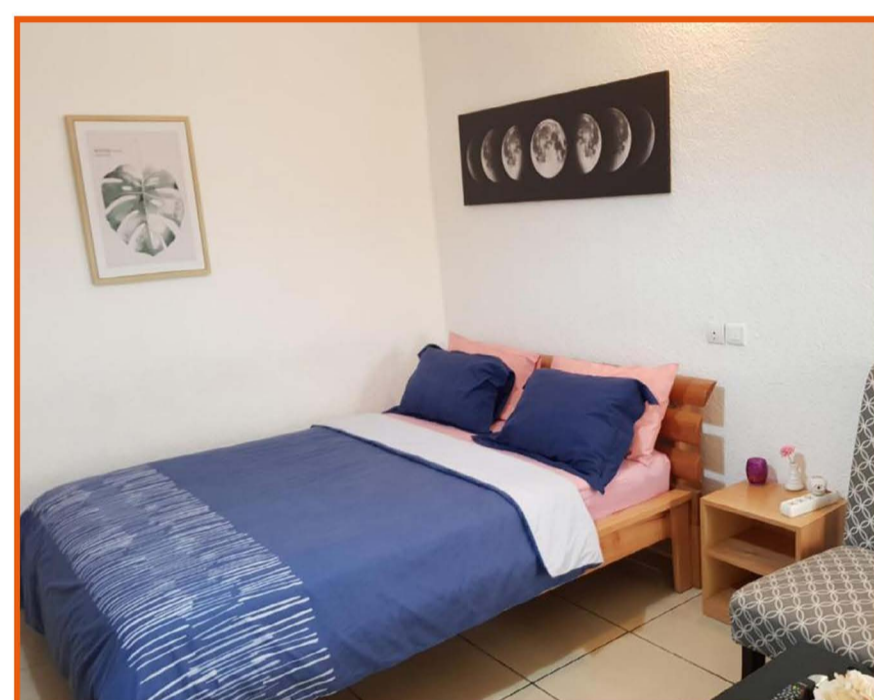
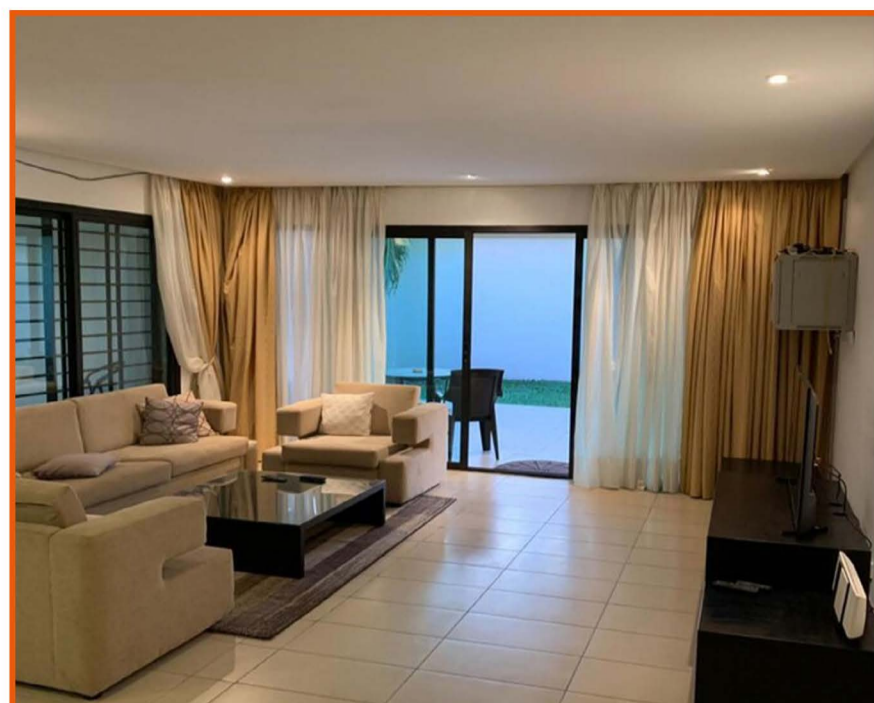
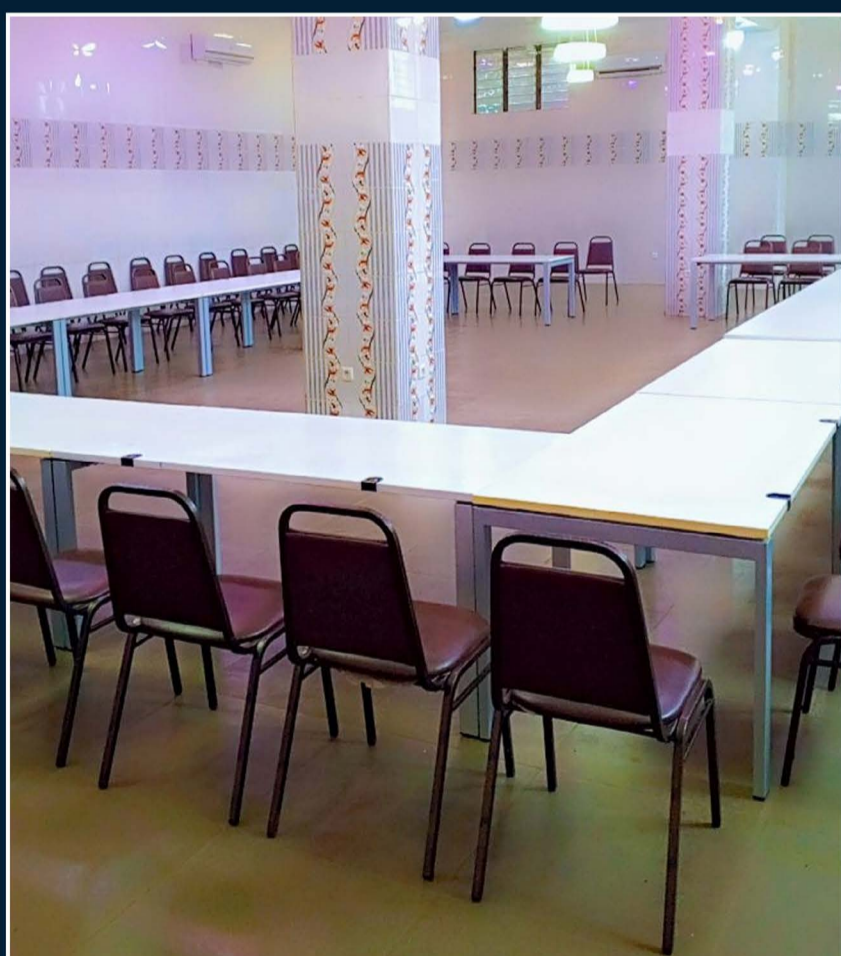
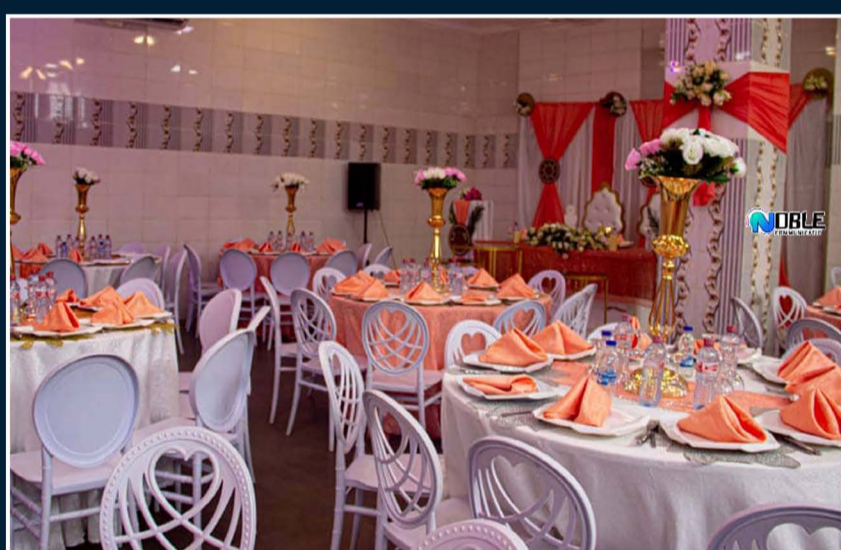
la facture pour le consommateur final.

Face à cette situation, de nombreux ménages redoutent de ne pas pouvoir accomplir le sacrifice dans les conditions habituelles. Une réalité qui interroge sur la nécessité de mieux encadrer le marché et d'anticiper les périodes de forte demande.

Youssef AVOCEGAMOU

ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS

Les résidences
FENOUE



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707